

PROGRAMME
ONU-REDD



ONU
programme pour
l'environnement

WWW.UN-REDD.ORG



**Stratégie ONU-REDD
2026-2030**

Table des matières

- Résumé** 1
- Introduction** 4
 - Contexte 5
 - Processus 6
 - Justification 6
- Stratégie** 12
 - Vision et objectif 13
 - Théorie du changement 14
 - Hypothèses 15
 - Valeur des propositions du Programme ONU-REDD 16
- Résultats** 17
 - Résultats programmatiques et éléments transversaux 20
 - Résultat 1: Présenter les résultats REDD+ à haute intégrité 20
 - Résultat 2: Débloquer des financements pour les résultats REDD+ 21
 - Résultat 3: Renforcer les ambitions en matière de climat 22
 - Résultat 4: Renforcer les mesures de lutte contre les facteurs de déforestation 23
 - Élément transversal A: Inclusion sociale et égalité des genres 25
 - Élément transversal B: Production et gestion des connaissances 26
 - Élément transversal C: Dialogue, plaidoyer et communication 26
- Mise en Œuvre** 27
 - Modalités d'exécution 28
 - Partenariats 30
 - Cadre de financement 32
 - Cadre de suivi 33
- Annexe 1: Liste des abréviations, sigles et acronymes** 34
- Annexe 2: Références bibliographiques** 36

Résumé

1. Introduction

Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD) est la plateforme phare des Nations Unies en matière de connaissances et de conseil sur les solutions à la crise climatique liées aux forêts. Cette Stratégie quinquennale définit la vision collective du Programme ONU-REDD pour la période 2026-2030 afin de contribuer à la réalisation de l'objectif mondial – convenu lors de la COP26 – visant à mettre fin au déboisement et à la dégradation des forêts d'ici la fin de la décennie. La seconde moitié de cette décennie sera cruciale pour concrétiser cet engagement. Ce faisant, le Programme ONU-REDD contribuera à mettre en œuvre des transformations ambitieuses et durables dans le secteur foncier et forestier, en s'appuyant sur l'expérience, la confiance et l'élan qu'il a acquis aux niveaux national, régional et mondial au cours des 15 dernières années.

2. Stratégie

Le Programme s'articule autour de la vision consistant à exploiter pleinement le potentiel d'atténuation des forêts. Cela implique d'arrêter et d'inverser le déboisement et la dégradation des forêts d'ici 2030, de promouvoir la conservation et la gestion afin d'améliorer les stocks de carbone, et de contribuer ainsi à éviter la crise climatique et les crises planétaires qui y sont liées. Plus précisément, l'objectif d'ONU-REDD est de continuer à soutenir les pays et les autres acteurs clés afin de parvenir à des changements systémiques et transformateurs dans la gouvernance, les politiques et les incitations dans le secteur forestier et foncier pour réaliser cette vision.

Pour le cycle stratégique 2026-2030, le Programme ONU-REDD s'articule autour de quatre résultats étroitement liés et se renforçant mutuellement, et de trois éléments transversaux (voir tableau récapitulatif).



3. Mise en œuvre

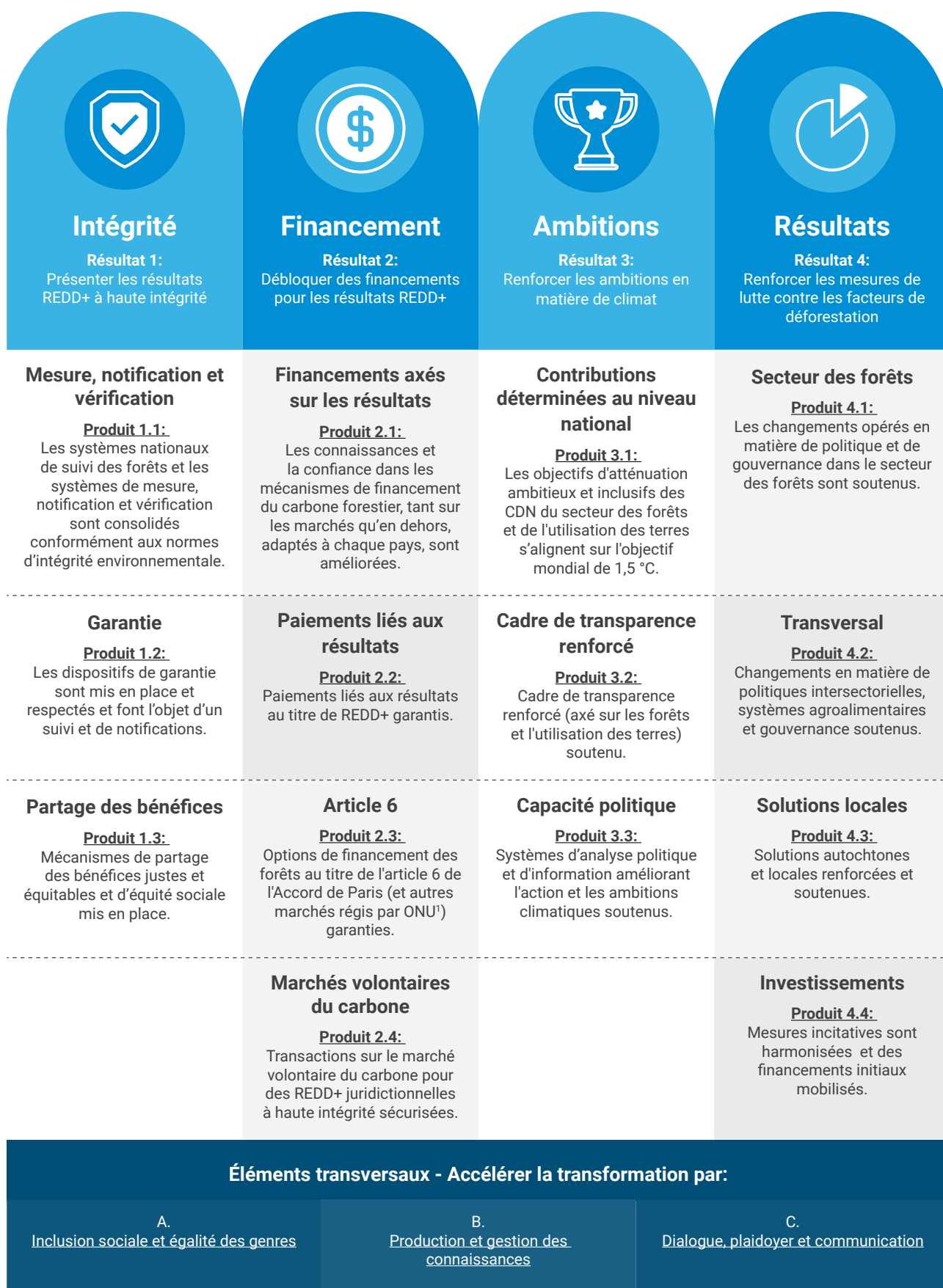
Le Programme ONU-REDD prévoit de continuer à opérer à l'échelle nationale, régionale et mondiale avec des approches interconnectées et des synergies entre ces trois niveaux.

Au niveau national, le Programme ONU-REDD répondra aux besoins des pays grâce à une approche sur mesure et inclusive, s'appuyant sur le système des Nations Unies, de cette manière:

- Assistance technique: le Programme ONU-REDD mobilisera des conseillers techniques et politiques des trois agences afin de soutenir les organisations gouvernementales et les autres parties prenantes nationales.
- Programmes nationaux: le Programme ONU-REDD fournira un soutien complet aux pays, avec des budgets opérationnels nationaux dédiés. Cela comprendra un large éventail de soutiens, adaptés aux circonstances spécifiques de chaque pays, allant d'un soutien ciblé catalytique à des programmes nationaux (PN) à part entière.

Une approche variable et modulaire permettra au Programme de répondre à la fois aux besoins des zones géographiques à fort impact et à ceux des autres pays. Les ressources seront allouées de manière équilibrée afin de pouvoir couvrir les besoins et les demandes des pays tout en maximisant l'impact potentiel du Programme. S'appuyant sur l'expérience et les connaissances acquises grâce au soutien apporté au niveau national, ONU-REDD fournira également un soutien aux niveaux régional et mondial.





¹ Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) de l'OACI.

CHAPITRE 01

Introduction

Dans ce chapitre:

Contexte | Processus | Justification



1.1. Contexte

Le Programme ONU-REDD est la plateforme de connaissances et de conseil des Nations Unies sur les solutions forestières à la crise climatique. Il s'agit du partenariat phare des Nations Unies, composé de trois organisations – l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ) – qui travaillent ensemble pour aider les pays à mettre en œuvre l'Accord de Paris (en particulier les articles 4, 5 et 6), en les soutenant dans la mise en œuvre de REDD+ et en augmentant leurs ambitions et en offrant des solutions en matière de forêts dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN). Il le fait par le biais de conseils politiques, d'une assistance technique, de l'organisation de réunions et de la gestion des connaissances. Le Programme ONU-REDD s'efforce de réduire la déforestation, de promouvoir des utilisations durables des terres, de faire progresser les approches coopératives internationales en matière d'atténuation du changement climatique et de mobiliser des financements pour le climat afin d'inverser la tendance à la déforestation.

Le Programme ONU-REDD a été lancé fin 2008 et est opérationnel depuis 2009. S'appuyant sur une première phase (2008-2020) axée sur la préparation et le renforcement des capacités, la phase 2021-2025 se concentre sur la mise en œuvre et le financement axé sur les résultats afin de soutenir l'intensification des mesures et du financement en faveur des forêts et du climat.



ONU-REDD travaille avec **plus de 66 pays partenaires** sur des solutions forestières à la crise climatique.



Le financement des forêts est largement inférieur aux **16 milliards de dollars américains par an nécessaires d'ici 2030** pour protéger les forêts tropicales. Le programme J-REDD+ pourrait combler près d'un tiers de ce déficit de financement.



D'ici 2030, les forêts pourraient potentiellement atténuer jusqu'à **6.5 GtCO₂e**.

Cette Stratégie quinquennale définit la vision du Programme ONU-REDD pour la période 2026-2030. ONU-REDD contribuera à réaliser des transformations ambitieuses et durables dans le secteur des terres et des forêts, en s'appuyant sur l'expérience, la confiance et la dynamique acquises au cours des 15 dernières années aux niveaux national, régional et mondial.

1.2. Processus

Le Programme ONU-REDD a procédé à un examen et à une consultation approfondis en 2024 et 2025 afin de définir ses activités futures au-delà de la phase actuelle. La Stratégie ONU-REDD 2026-2030 a été élaborée sur la base de la [Stratégie](#) actuelle et de ses réussites, des connaissances des experts en la matière au sein d'ONU-REDD, d'un examen formatif du Programme ONU-REDD ([Rapport final](#)) et de consultations avec toutes les parties prenantes (points focaux nationaux, peuples autochtones, communautés locales, donateurs et partenaires extérieurs, avec [consultation](#) publique), afin de la façonner et de l'adapter dans le futur.

Au cours de l'année 2025, la phase de programmation sera mise en œuvre et les modalités de gouvernance pour la période 2026-2030 seront élaborées, afin de garantir leur adéquation avec les objectifs de la prochaine phase du Programme.

1.3. Justification

Si l'humanité veut éviter une crise climatique, il est essentiel d'accélérer et d'intensifier les mesures d'atténuation du changement climatique qui permettront de réduire et d'éliminer de manière urgente et nécessaire les émissions de carbone d'ici à 2030. Comme l'a déclaré le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), «les émissions sectorielles dans les scénarios qui limitent le réchauffement à 1,5 °C nécessitent un changement d'affectation des terres permettant d'atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2030» (GIEC, 2023).

Les forêts sont essentielles pour atteindre l'objectif de 1,5 °C et tirer parti d'autres avantages non liés au carbone

Les options d'atténuation de l'agriculture, des forêts et des autres utilisations des terres (AFAUT), lorsqu'elles sont mises en œuvre de manière durable, peuvent permettre de réduire les émissions de GES à grande échelle et de mieux éliminer le CO₂ (GIEC, 2022). Les forêts ont un potentiel d'atténuation massif de 4,1 à 6,5 GtCO₂e d'ici 2030. L'AFAUT est également le secteur qui a la plus grande capacité à intensifier rapidement les mesures d'atténuation avant 2030 et joue un rôle essentiel dans la restauration du climat dans le contexte de scénarios de dépassement de 1,5 °C, en particulier en ce qui concerne la restauration des forêts. Les écosystèmes forestiers, qui sont soumis à des points de basculement potentiellement irréversibles, sont également

très vulnérables aux effets du dépassement lui-même. Par conséquent, leur conservation et leur restauration sont à la fois essentielles et urgentes pour stabiliser le climat.

Le changement climatique et la perte de biodiversité sont étroitement liés, et des mesures intégrées sont essentielles pour relever ces défis. L'atténuation des changements climatiques par les forêts offre simultanément de multiples avantages socioéconomiques et environnementaux, ce qui permet un alignement unique des CDN, des plans d'actions nationaux, des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) et des ODD. Les services écosystémiques fournis par les forêts sont essentiels au bien-être humain, tant pour les peuples autochtones que pour les communautés locales, notamment pour les groupes traditionnellement non représentés, tels que les femmes et les jeunes, ainsi que pour les parties prenantes aux niveaux national et international.

Le temps presse

Selon le GIEC (2023), tout retard dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation aggravera le réchauffement climatique, ce qui réduira l'efficacité de nombreuses options d'adaptation, notamment celles fondées sur les écosystèmes et celles liées à l'eau, et augmentera les risques liés à la faisabilité des mesures d'atténuation, en particulier pour les solutions liées aux écosystèmes. Par exemple, les incendies de forêt apparaissent comme un facteur majeur et croissant de la perte et de la dégradation des forêts tropicales. À mesure que le changement climatique s'intensifie, la fréquence, la gravité et l'étendue des incendies de forêt devraient augmenter, poussant les forêts tropicales vers un point de basculement et compromettant leur rôle de puits de carbone.

La prochaine série de CDN nouvelles ou actualisées au titre de l'Accord de Paris est en cours de soumission afin d'améliorer encore la qualité et les ambitions en 2025, les pays étant encouragés à inclure des objectifs pour 2035. Grâce aux efforts des pays forestiers, conformément au Cadre de Varsovie pour la REDD+ de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ainsi qu'aux programmes mondiaux, un nombre croissant de pays forestiers obtiennent des résultats en matière d'atténuation.



«Nous avons les outils pour rendre nos actions efficaces. Nos forêts, nos zones humides et nos océans absorbent le carbone de l'atmosphère. Ils sont essentiels pour maintenir le seuil de 1,5 °C ou pour nous ramener en arrière si nous dépassons cette limite. Nous devons tout faire pour les protéger.»

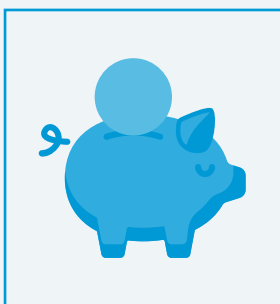
António Guterres | Secrétaire général des Nations Unie

Malgré ces développements prometteurs, les émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts se poursuivent dans toutes les régions. Les vingt pays les plus émetteurs et responsables de la déforestation ont rejeté en moyenne 5,5 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ (tCO₂e) par an entre 2018 et 2022².

Les accords multilatéraux et bilatéraux pour des paiements liés aux résultats de réduction des émissions liés à la déforestation et à la dégradation des forêts, élément clé de REDD+ tel que défini dans l'article 5 de l'Accord de Paris, restent importants pour inciter les pays forestiers à agir en faveur du climat. Toutefois, les paiements liés aux résultats sont jusqu'à présent insuffisants, tant en volume qu'en ampleur, pour induire les changements transformationnels et intersectoriels nécessaires pour catalyser le volume de réduction des émissions du secteur forestier, essentiel pour faire face à l'urgence climatique.

Le problème à résoudre

En 2021, lors de la COP26, plus de 140 dirigeants, représentant plus de 90 pour cent des forêts de la planète, se sont engagés à travailler ensemble pour mettre un terme à la déforestation et à la dégradation des terres d'ici à 2030, dans le cadre de leur engagement en faveur de [la Déclaration des dirigeants de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres](#) qui a ensuite été renforcée dans la première décision de la CNUCC sur le bilan mondial en 2023. Cependant, les résultats sont bien en deçà de cet objectif ambitieux. Il y a quatre raisons à cela.



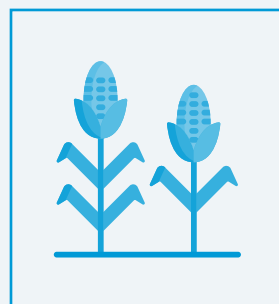
1. Le financement de la mise en œuvre du programme REDD+ est insuffisant.



2. Les mesures politiques prises actuellement par les pays forestiers sont insuffisantes.



3. Les pays sont souvent confrontés à des difficultés pour exploiter pleinement les opportunités offertes par le marché du carbone.



4. La demande mondiale de matières premières demeure un facteur clé de la déforestation.

Premièrement, le financement de la mise en œuvre de REDD+ est insuffisant. En 2023, les forêts n'ont reçu que 84 milliards de dollars des États-Unis (ci-après dollar) de financement, alors que les besoins annuels sont estimés à 300 milliards de dollars d'ici 2030, ce qui se traduit par un déficit de financement annuel de 216 milliards de dollars jusqu'en 2030. À eux seuls, les pays dotés de forêts tropicales auront besoin d'environ 67 milliards de dollars par an d'ici 2030, dont 16 milliards spécifiquement pour la protection des forêts ([PNUE, 2025](#)). À la fin de 2022, les engagements mondiaux en matière de financement des paiements liés aux résultats au cours de la période 2020-2025 atteignaient plus de 1,7 milliard de dollars, ce qui ne représente que 24 pour cent de ce qui est nécessaire pour atteindre l'équivalent d'un gigatonne d'émissions (PNUE, 2022), un chiffre bien

² Estimation basée sur les données annuelles relatives aux émissions dues à la déforestation fournies par Global Forest Watch.

en deçà du niveau requis pour atteindre les objectifs à plus long terme. Pourtant, le Programme REDD+ juridictionnel pourrait offrir jusqu'à 4,5 milliards de dollars par an³ de financement potentiel lié aux résultats (EDF, 2024), soit près d'un tiers du déficit de financement pour la protection des forêts tropicales.

Le financement ex ante des investissements qui soutiennent les changements politiques et socioéconomiques structurels essentiels pour mettre fin à la déforestation et l'éliminer a également été insuffisant. Entre 2013 et 2020, l'action climatique et les investissements dans l'atténuation des émissions liées aux terres, dont l'atténuation par les forêts est un sous-ensemble, n'ont reçu qu'environ 2,5 pour cent des financements climatiques prévus (CPI, 2022).

Les initiatives majeures se sont de plus en plus concentrées sur la mobilisation de financements privés pour combler le déficit de financement lié aux résultats. Les raisons sous-jacentes énoncées dans la Déclaration des dirigeants de Glasgow pour expliquer l'insuffisance des engagements financiers en matière d'atténuation par les forêts sont les suivantes:

- les préoccupations concernant l'intégrité et la fiabilité des réductions d'émissions déclarées par certains pays;
- les pressions budgétaires nationales croissantes et les conditions économiques actuelles.

Deuxièmement, les mesures politiques, assorties d'objectifs ambitieux et mises en œuvre de manière efficace et à grande échelle par les pays forestiers, sont actuellement insuffisantes. Les raisons sous-jacentes sont nombreuses et variées, mais comprennent notamment:

- Un financement initial et axé sur les résultats insuffisant provenant des budgets publics, de la communauté des donateurs, des organismes multilatéraux et du secteur privé.
- Les injections ponctuelles de fonds, bien qu'elles favorisent des changements positifs, sont insuffisantes pour déclencher des transformations profondes qui ne pourraient être soutenues que par des flux financiers beaucoup plus importants.
- Les exigences de plus en plus complexes et les coûts de transaction élevés imposés aux pays forestiers en matière de comptabilisation, de sauvegarde, de mesure, de notification et de vérification (MNV) nécessitent des ajustements importants des dispositions actuelles relatives à la préparation à la REDD+
- Les besoins en capacités institutionnelles des gouvernements des pays forestiers sur les aspects techniques de REDD+, nécessitant des investissements et des incitations supplémentaires pour répondre à des exigences qui vont au-delà de celles convenues pour REDD+ au niveau international, énoncées dans le Cadre de Varsovie qui sous-tend l'article 5 de l'Accord de Paris.
- Une faible gouvernance des secteurs forestier et foncier, ainsi qu'un alignement et un soutien limités des politiques intersectorielles visant à renforcer et à amplifier les réformes de ces secteurs.

³ En supposant que 300 millions de tonnes de CO₂e soient vendues à un prix moyen de 10 à 20 dollars par tonne.

Troisièmement, si l'émergence des marchés du carbone est une source importante de financement des solutions axées sur les forêts, elle s'accompagne d'une série de problématiques pour les pays qui souhaitent utiliser pleinement cette source de financement, notamment:

Intégrité environnementale et sociale:

- Comment accéder à différents types de marchés du carbone et les rendre opérationnels tout en respectant et en renforçant l'ambition de leurs propres CDN.
- Comment gérer les possibilités de recoupement potentiel des demandes de réduction des émissions et garantir l'intégrité des transactions à différentes échelles géographiques.
- Comment s'assurer que les projets et les programmes de marché volontaire du carbone (MVC) évitent, atténuent et gèrent les impacts sociaux et environnementaux négatifs et favorisent le développement durable.
- Comment garantir que les crédits carbone générés sont de la plus haute intégrité et contribuent à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris.

Financement:

- Comment financer les changements transformationnels importants qui vont au-delà des transactions individuelles (comme la réforme des régimes fonciers et forestiers).
- Comment remédier au fait que les paiements actuels par tonne de carbone sont inférieurs aux coûts d'opportunité de la réduction des émissions provenant des forêts et de l'utilisation des terres.
- Comment garantir que les engagements financiers des pays ne soient pas transférés au secteur privé, tout en exploitant les marchés privés pour obtenir un financement à grande échelle.

Les signaux de la demande liés au prix du marché et au volume émis par le secteur privé et les gouvernements souverains en faveur de réductions des émissions forestières de haute qualité à l'échelle juridictionnelle n'ont pas encore généré suffisamment d'incitations pour que les pays forestiers obtiennent rapidement des résultats d'atténuation de haute qualité et à grande échelle. En conséquence, le cercle vertueux consistant à mettre en œuvre des réglementations forestières et foncières renforcées, parallèlement à des paiements pour les résultats obtenus en matière d'atténuation des émissions forestières, réinvestis dans des actions de conservation et de restauration des forêts avec une ambition croissante à chaque cycle, ne s'est pas encore concrétisé.

Si les marchés du carbone constituent sans aucun doute un outil important et en constante amélioration pour le financement de la lutte contre le changement climatique, ils doivent être considérés comme un outil complémentaire et non comme un substitut aux efforts ex ante financés par les donateurs, qui sont indispensables. Ces efforts financés par les donateurs doivent viser à apporter des changements transformationnels durables dans les institutions et les structures qui sous-tendent à la fois le secteur forestier et l'économie des pays forestiers dans son ensemble, afin de générer le niveau de réduction des émissions forestières nécessaire pour prévenir le changement climatique.

Quatrièmement, la demande mondiale pour des matières premières telles que l'huile de palme, le soja, le bœuf et le papier, pour n'en citer que quelques-unes, continue d'être le principal moteur de la déforestation et de la conversion des écosystèmes naturels en systèmes de production de matières premières afin de répondre à cette demande. Ces forces du marché poussent les pays à envisager d'autres mesures d'atténuation du changement climatique plus faciles et moins coûteuses à mettre en œuvre.

Les récentes mesures politiques prises du côté de la demande pour restreindre les importations de produits agricoles associés à la déforestation (à savoir le Règlement de l'UE sur la déforestation et le Règlement du Royaume-Uni sur les produits forestiers à risque) incitent les pays producteurs à lutter contre la déforestation liée à l'agriculture afin que leurs producteurs puissent continuer à accéder à ces marchés. Comme indiqué dans la section «Stratégie», une capacité effective à mener des réformes et des actions politiques intersectorielles est essentielle pour atteindre les niveaux nationaux et mondiaux ambitieux souhaités en matière de réduction des émissions du secteur forestier.

Un profond changement est nécessaire

La nature multisectorielle des principaux facteurs de déforestation implique que le fait de concentrer la mise en œuvre de REDD+ sur des politiques et des mesures limitées au secteur forestier ne suffira pas à atteindre le niveau de réduction des émissions forestières nécessaire pour éviter une crise climatique.

L'objectif mondialement convenu de mettre fin à la déforestation et à la dégradation des forêts d'ici 2030 ne peut être atteint que par des changements systémiques accompagnés de transformations structurelles à l'échelle et au rythme propres à une «transformation».

Toutefois, ces changements systémiques et structurels nécessiteront une volonté politique, des financements importants et une bonne compréhension des changements systémiques susceptibles de produire des résultats durables. Ces changements doivent inclure des réformes et des incitations concrètes dans tous les secteurs, ainsi que des réformes et des incitations au sein du secteur forestier. Ces changements au niveau des systèmes, ces réformes politiques et ces mesures pourraient également être l'occasion de renforcer la synergie entre l'adaptation et l'atténuation et de générer des avantages non liés au carbone.

Comme décrit dans la section Stratégie ci-après, le Programme ONU-REDD adoptera une approche plus large pour renforcer l'appropriation nationale afin de transformer des systèmes complexes. Nous ciblerons nos interventions de manière à permettre des changements dans les systèmes complexes qui empêchent de progresser dans la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, plutôt que de cibler des changements progressifs qui caractérisent de nombreuses approches actuelles de la REDD+.

CHAPITRE 02

Stratégie

Dans ce chapitre:

Vision et objectif | Théorie du changement | Hypothèses | Valeur des propositions du Programme ONU-REDD



2.1. Vision et objectif

La **vision** du Programme ONU-REDD pour l'avenir est que le potentiel d'atténuation des forêts soit pleinement exploité en stoppant et en inversant la déforestation et la dégradation des forêts d'ici 2030, par la promotion de la conservation et la gestion des stocks de carbone, ce qui peut contribuer à éviter la crise climatique et les crises planétaires qui pourraient en découler.

L'**objectif** du Programme ONU-REDD est de continuer à soutenir les pays et les autres acteurs clés à opérer des changements systémiques et transformateurs dans la gouvernance, les politiques et les mesures incitatives dans le secteur des forêts et des terres afin de concrétiser cette vision.

2.2. Théorie du changement

L'objectif mondialement convenu de mettre fin à la déforestation et à la dégradation des forêts d'ici à 2030 ne peut être atteint que par des changements systémiques et des transformations structurelles dans la dynamique très complexe qui sous-tend la perte de forêts.

Fort de 15 ans d'expérience avec REDD+ et de relations de confiance profondes avec les principaux acteurs, en particulier au niveau national, ONU-REDD est bien placé pour apporter une contribution significative à la transformation à l'échelle mondiale, régionale et nationale en relevant les quatre défis clés décrits ci-dessus et réaffirmés ici :

- Réduire le déficit de financement grâce à de multiples actions visant à contenir les coûts et à encourager les investissements publics et privés.
- Répondre à la nécessité d'une mise en œuvre efficace des mesures REDD+ dans les pays forestiers.
- Relever les défis actuels liés aux marchés du carbone qui empêchent ces marchés de jouer un rôle d'envergure dans les transformations nécessaires pour mettre fin à la déforestation et inverser la tendance.
- Répondre aux pressions exercées sur les forêts par les marchés des produits agricoles.

Le Programme contribuera à relever ces défis en renforçant les capacités nationales, en aidant les pays forestiers à prendre des mesures stratégiques dans leurs politiques publiques, tant dans le secteur des forêts qu'au-delà, en générant et en gérant efficacement les connaissances, et en organisant et en facilitant des plateformes aux niveaux national, régional et mondial qui permettent le dialogue et l'échange de connaissances.

Le Programme ONU-REDD aidera les pays forestiers à intensifier leurs efforts grâce à des processus nationaux et dirigés par les pays eux-mêmes, conçus pour renforcer les capacités et les structures institutionnelles aux niveaux national et infranational, et pour adopter ou modifier les lois et politiques visant à inverser et mettre fin à la déforestation et à accéder à des financements climatiques à grande échelle. Il aidera les pays forestiers à se positionner pour accéder à des financements liés aux résultats, notamment en facilitant l'augmentation des financements en servant d'intermédiaire neutre d'information entre les pays sur les opportunités et les défis en matière de financement.



L'ONU-REDD réduira les risques et renforcera la confiance en soutenant les dispositifs de protection sociale et de garanties environnementales, les systèmes fiables de partage des bénéfices, un MNV sur les forêts crédible et des dispositions solides et équitables soutenant les transactions de carbone forestier. Parallèlement, ces interventions produiront des résultats et des synergies non liés au carbone.

2.3. Hypothèses

Hypothèses internes

La théorie du changement repose sur plusieurs hypothèses internes qui sous-tendent la logique globale du Programme et favorisent l'obtention de résultats. Ces hypothèses sont définies comme des descriptions de base qui éclairent et guident cette logique. Voici les quatre hypothèses internes principales qui orientent cette théorie du changement:

- Bien que les réductions d'émissions dans le cadre de REDD+ ne soient pas aussi bon marché, rapides et faciles à mettre en œuvre qu'on l'espérait initialement, elles sont: a) essentielles pour atteindre les objectifs climatiques de Paris; b) moins coûteuses et plus rapidement modulables que de nombreuses autres voies d'atténuation du changement climatique; et c) susceptibles d'apporter des avantages non liés au carbone, notamment des moyens de subsistance durables, une meilleure adaptation et la conservation de la biodiversité.
- Les politiques, mesures et autres actions à l'échelle nationale (ainsi qu'au niveau des projets et à l'échelle infranationale) sont essentielles pour générer le volume massif de réductions d'émissions nécessaires dont le secteur des forêts a besoin pour atteindre l'objectif d'inverser et d'arrêter la déforestation d'ici à 2030.
- La promotion et le respect des droits et des rôles uniques des peuples autochtones et des communautés locales – notamment des femmes, des hommes et des jeunes, en tant qu'acteurs essentiels de la conservation et de la gestion durable des paysages forestiers – sont essentiels pour garantir l'équité sociale des réductions des émissions.
- Si les interventions des marchés du carbone à l'échelle des projets peut jouer un rôle essentiel dans l'obtention du financement nécessaire pour atteindre le niveau d'ambition requis, une série de mesures adaptées, notamment des systèmes solides permettant d'imbriquer les réductions d'émissions à l'échelle des projets avec les réductions d'émissions à l'échelle des juridictions, seront nécessaires dans chaque pays pour garantir des réductions d'émissions à haute intégrité.

Hypothèses externes

Dans ce contexte, les hypothèses externes sont définies comme les conditions externes qui devront être remplies pour que la théorie du changement soit réalisée ou atteinte. Il s'agit de conditions sur lesquelles le Programme n'a que peu ou pas d'influence directe. Parmi ces principales hypothèses, on peut citer:

- Une volonté politique suffisante au sein de la communauté internationale pour renforcer ses ambitions et accroître le financement en faveur de la réduction de la déforestation.
- Les forêts et leur rôle dans la réduction des émissions continuent d'être considérés comme un aspect essentiel de la CCNUCC et d'autres processus politiques liés à l'atténuation du changement climatique.

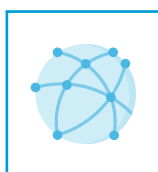
Il est largement admis que le développement et le changement ne sont pas des processus linéaires et que les progrès sont souvent le fruit de cycles évolutifs qui nécessitent une réaffirmation, des efforts constants et une collaboration pour aller de l'avant. Dans le cadre des processus REDD+, cela nécessite des programmes conçus de manière à reconnaître la nature étroitement interdépendante et synergiques des résultats et des produits du Programme.

2.4. Valeur des propositions du Programme ONU-REDD

S'appuyant sur le mandat du système des Nations Unies qui est de parvenir à une coopération mondiale pour résoudre les problèmes internationaux et sur plus de 15 ans d'expérience pour offrir des solutions en matière d'atténuation du changement climatique à partir des forêts, la valeur unique des propositions du Programme ONU-REDD peut s'illustrer ainsi:



Un soutien national fiable: Le Programme fournit une assistance technique neutre et de grande qualité en tant que partenaire de confiance des pays afin d'offrir un large éventail de solutions en matière d'atténuation basées sur les forêts. S'appuyant sur la présence des Nations Unies dans les pays, sur une compréhension profonde des économies politiques et sur un accès direct aux décideurs des principaux ministères, le soutien de l'ONU-REDD est toujours adapté aux besoins des pays.



Des solutions coordonnées en matière de climat: UONU-REDD conseille les pays sur la manière de s'orienter dans le cadre de plus en plus complexe des acteurs du marché, de ceux qui fournissent une assistance technique et des décisions politiques en faveur de REDD+. ONU-REDD n'est aligné sur aucun système ni norme de crédit autre que ceux qui s'inscrivent dans la CCNUCC. Il cible les solutions nationales qui placent les pays au premier plan pour stopper et inverser la déforestation.



Un rassemblement pour le changement: Grâce au rôle de facilitateur reconnu du Programme aux niveaux national, régional et mondial, nous sommes en mesure de rassembler divers acteurs de différentes régions et secteurs afin de développer une compréhension commune qui favorise une action cohérente et efficace.

Bien que l'assistance technique REDD+ soit fournie par de nombreux acteurs, beaucoup d'entre eux se focalisent sur un soutien limité ou opèrent en étroite association avec des instruments de marché spécifiques. ONU-REDD adopte une vision neutre à l'échelle du système qui est conforme aux priorités des pays, à l'Accord de Paris et aux objectifs de développement durable (ODD). Ces points essentiels concernant la valeur des propositions du Programme sont développés en relation aux quatre résultats et aux trois éléments transversaux du Programme décrits ci-dessous.





Résultats

Dans ce chapitre:

Résultats programmatiques et éléments transversaux | Résultat 1: Présenter les résultats REDD+ à haute intégrité | Résultat 2: Débloquer des financements pour les résultats REDD+ | Résultat 3: Renforcer les ambitions en matière de climat | Résultat 4: Renforcer les mesures de lutte contre les facteurs de déforestation | Élément transversal A: Inclusion sociale et égalité des genres | Élément transversal B: Production et gestion des connaissances | Élément transversal C: Dialogue, plaidoyer et communication

Figure 1. Présentation de la Stratégie ONU-REDD 2026-2030

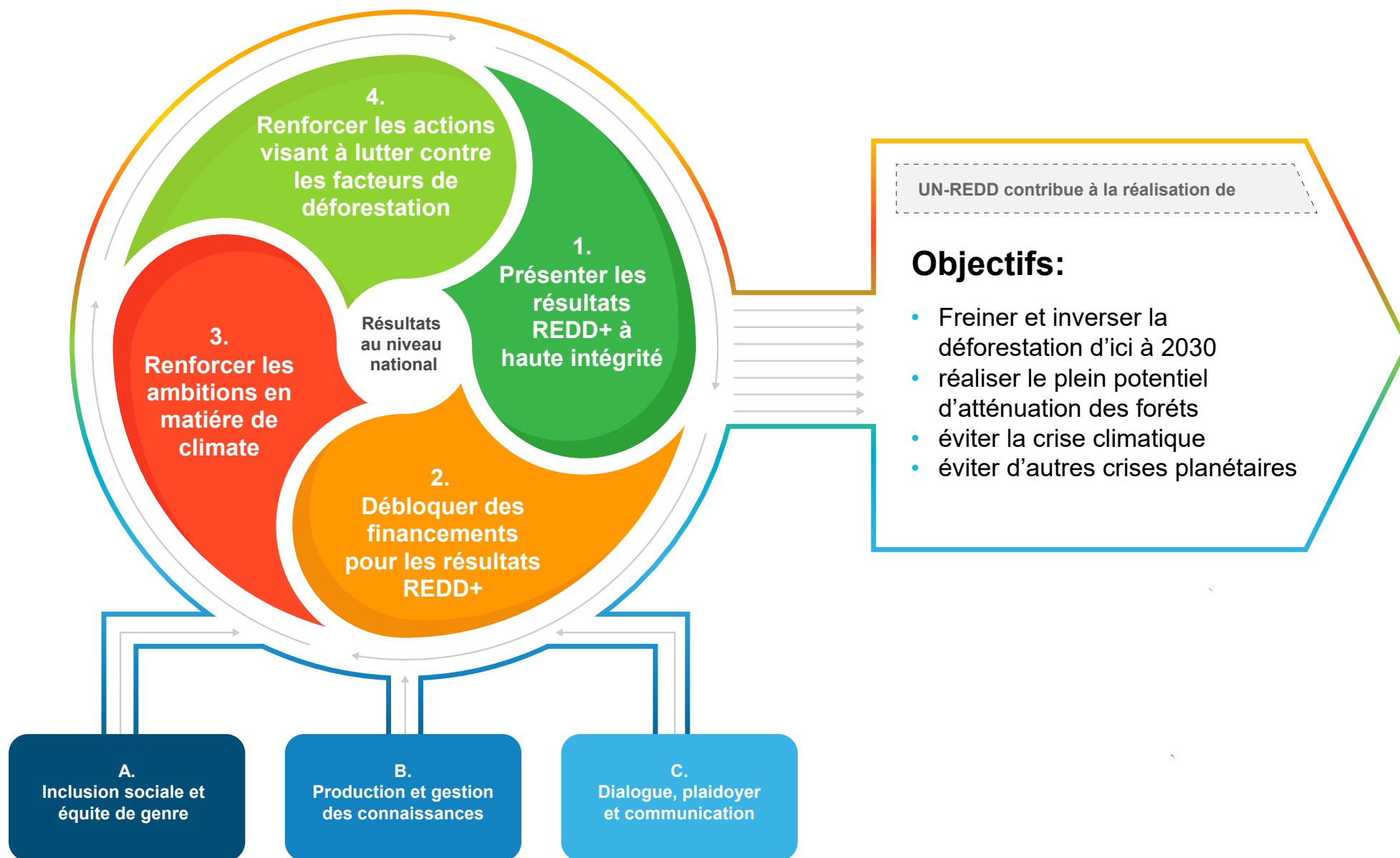


Tableau 1. Synthèse des résultats et éléments transversaux du Programme

 <p>Intégrité</p> <p>Résultat 1: Présenter les résultats REDD+ à haute intégrité</p>	 <p>Financement</p> <p>Résultat 2: Débloquer des financements pour les résultats REDD+</p>	 <p>Ambitions</p> <p>Résultat 3: Renforcer les ambitions en matière de climat</p>	 <p>Résultats</p> <p>Résultat 4: Renforcer les mesures de lutte contre les facteurs de déforestation</p>
<p>Mesure, notification et vérification</p> <p>Produit 1.1: Les systèmes nationaux de suivi des forêts et les systèmes de mesure, notification et vérification sont consolidés conformément aux normes d'intégrité environnementale.</p>	<p>Financements axés sur les résultats</p> <p>Produit 2.1: Les connaissances et la confiance dans les mécanismes de financement du carbone forestier, tant sur les marchés qu'en dehors, adaptés à chaque pays, sont améliorées.</p>	<p>Contributions déterminées au niveau national</p> <p>Produit 3.1: Les objectifs d'atténuation ambitieux et inclusifs des CDN du secteur des forêts et de l'utilisation des terres s'alignent sur l'objectif mondial de 1,5 °C.</p>	<p>Secteur des forêts</p> <p>Produit 4.1: Les changements opérés en matière de politique et de gouvernance dans le secteur des forêts sont soutenus.</p>
<p>Garantie</p> <p>Produit 1.2: Les dispositifs de garantie sont mis en place et respectés et font l'objet d'un suivi et de notifications.</p>	<p>Paiements liés aux résultats</p> <p>Produit 2.2: Paiements liés aux résultats au titre de REDD+ garantis.</p>	<p>Cadre de transparence renforcé</p> <p>Produit 3.2: Cadre de transparence renforcé (axé sur les forêts et l'utilisation des terres) soutenu.</p>	<p>Transversal</p> <p>Produit 4.2: Changements en matière de politiques intersectorielles, systèmes agroalimentaires et gouvernance soutenus.</p>
<p>Partage des bénéfices</p> <p>Produit 1.3: Mécanismes de partage des bénéfices justes et équitables et d'équité sociale mis en place.</p>	<p>Article 6</p> <p>Produit 2.3: Options de financement des forêts au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris (et autres marchés régis par ONU⁴) garanties.</p>	<p>Capacité politique</p> <p>Produit 3.3: Systèmes d'analyse politique et d'information améliorant l'action et les ambitions climatiques soutenus.</p>	<p>Solutions locales</p> <p>Produit 4.3: Solutions autochtones et locales renforcées et soutenues.</p>
	<p>Marchés volontaires du carbone</p> <p>Produit 2.4: Transactions sur le marché volontaire du carbone pour des REDD+ juridictionnelles à haute intégrité sécurisées.</p>		<p>Investissements</p> <p>Produit 4.4: Mesures incitatives sont harmonisées et des financements initiaux mobilisés.</p>
<p>Éléments transversaux - Accélérer la transformation par:</p>			
<p>A. Inclusion sociale et égalité des genres</p>	<p>B. Production et gestion des connaissances</p>	<p>C. Dialogue, plaidoyer et communication</p>	

4 C'est-à-dire le Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

3.1. Résultats programmatiques et éléments transversaux

Pour le cycle stratégique 2026-2030, le Programme ONU-REDD s'articule autour de quatre résultats *étroitement liés et synergiques* et de trois éléments transversaux, comme le montrent la figure 1 et le tableau 1.

L'appui proposé par ONU-REDD est succinctement présenté ci-dessous pour chaque résultat, produit associé et élément transversal. Des informations plus détaillées sont fournies dans les notes d'information thématiques liées à chacun des thèmes novateurs. Ces notes d'information fournissent un résumé plus opérationnel du travail programmatique au niveau thématique, en présentant les défis, la proposition de valeur et les résultats attendus à titre d'exemple. Elles sont recommandées à ceux qui souhaitent mieux comprendre les défis complexes du secteur des terres et des forêts et la manière dont ONU-REDD entend contribuer à la mise en œuvre de transformations ambitieuses et durables.



3.2. Résultat 1: Présenter les résultats REDD+ à haute intégrité

Consolider, institutionnaliser et actualiser les systèmes de suivi et de MNV des forêts, ainsi que les systèmes de garantie, conformément aux approches nationales (tels que les modèles d'imbrication), en aidant les pays à démontrer l'intégrité des résultats, le financement lié aux résultats et les mécanismes de partage des bénéfices socialement inclusifs et tenant compte des spécificités de genre.

- **Produit 1.1: Les systèmes nationaux de suivi des forêts et les systèmes de mesure, de notification et de vérification sont consolidés conformément aux normes d'intégrité environnementale** ([Note thématique](#))

Ce produit aidera les pays partenaires à mettre en œuvre des systèmes solides de suivi, de mesure, de notification et de vérification des actions et des résultats en matière de forêts et de carbone, conformément aux programmes mondiaux existants et aux initiatives connexes. Plus précisément, ONU-REDD aidera les pays à consolider leurs systèmes de MNV pour les besoins du financement climatique, à harmoniser les processus de notification et de production de données entre les différents programmes internationaux, et à utiliser des données améliorées pour renforcer les cadres politiques et la transparence.

- **Produit 1.2: Les dispositifs de garantie sont mis en place et respectés et font l'objet d'un suivi et de notifications** ([Note thématique](#))

Ce produit aidera les pays partenaires à développer des systèmes nationaux solides et crédibles pour garantir les accords de financement basés sur les résultats de REDD+ aux niveaux national et infranational, de manière à répondre aux exigences de plus en plus diverses et complexes imposées par ces programmes.

- **Produit 1.3: Des mécanismes de partage des bénéfices justes et équitables et d'équité sociale sont mis en place** ([Note thématique](#))

Ce produit aidera les pays à concevoir et mettre en œuvre des mécanismes pour partager les bénéfices de REDD+ d'une manière socialement inclusive et genrée⁵ au niveau national et infranational.



3.3. Résultat 2: Débloquer des financements pour les résultats REDD+

Soutenir les juridictions nationales et infranationales à accéder à des financements REDD+ liés aux résultats à partir de différentes sources de financement climatique conformes à l'article 5.2 de l'Accord de Paris, incluant: a) les paiements liés aux résultats, élargis, sans transfert et encadrés par les pays; b) les marchés internationaux du carbone dans le cadre de l'Accord de Paris (articles 6.2 et 6.4); et c) les marchés volontaires du carbone pour des résultats d'atténuation à haute intégrité.

- **Produit 2.1: Les connaissances et la confiance dans les mécanismes de financement du carbone forestier, tant sur les marchés qu'en dehors, adaptés à chaque pays, sont améliorées** ([Note thématique](#))

Ce produit aidera les pays à évaluer les principales considérations relatives aux sources de financement lié aux résultats.

- **Produit 2.2: Les paiements liés aux résultats au titre de REDD+ sont garantis** ([Note thématique](#))

Ce produit facilitera l'accès des pays, tant au niveau national qu'infranational, aux transactions de paiement lié aux résultats.

⁵ Une approche qui prend en compte les problématiques de genre identifie, comprend et met en œuvre de manière proactive des interventions visant à combler les écarts entre les femmes et les hommes, et à surmonter les préjugés historiques liés au genre dans les politiques et les interventions. Dans son application, la prise en compte du genre tente de redéfinir les rôles et les relations entre les femmes et les hommes et contribue de manière proactive et intentionnelle à l'avancement de l'égalité entre les genres. Plus que de «ne pas porter préjudice», une politique, un programme, un plan ou un projet qui intègre les questions de genre vise à «faire mieux».

- **Produit 2.3: Les options de financement des forêts au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris (et autres marchés réglementés par l'ONU⁶) sont garanties** [\(Note thématique\)](#)
À mesure que l'article 6 sera mis en œuvre, ce produit aidera les pays à combler les lacunes réglementaires et institutionnelles et à compléter ces mesures par un renforcement des capacités.
- **Produit 2.4: Les transactions sur le marché volontaire du carbone (MVC) pour des REDD+ juridictionnelles à haute intégrité sont sécurisées** [\(Note thématique\)](#)
Ce produit aidera les pays à conclure des transactions, notamment en matière d'intégrité sociale (et de genre), environnementale et comptable des réductions d'émissions, afin d'accélérer et d'augmenter le volume des flux financiers.



3.4. Résultat 3: Renforcer les ambitions en matière de climat

Dans le cadre des engagements des Nations Unies sur le climat, aider les pays à renforcer les ambitions en matière de climat de leur secteur forestier et des terres, conformément à l'objectif global de 1,5 °C. Cela comprend un soutien tout au long du cycle des CDN, notamment la coordination, la participation des parties prenantes, l'assurance qualité, l'amélioration, le financement et la mise en œuvre (contribuant ainsi au résultat 1), ainsi que la communication d'informations sur les progrès réalisés dans le cadre des CDN au moyen du cadre de transparence renforcé associé. Le soutien aux CDN intégrera l'accélération, l'ambition et l'inclusivité.

- **Produit 3.1: Les objectifs d'atténuation ambitieux et inclusifs des CDN du secteur des forêts et de l'utilisation des terres s'alignent sur l'objectif mondial de 1,5 °C** [\(Note thématique\)](#)
Ce produit s'articulera autour de deux niveaux distincts. Au niveau national, un appui sera fourni sous la forme d'une assistance technique et d'un examen des produits et processus nationaux, d'une participation à des ateliers techniques et d'analyses et évaluations adaptées aux besoins des pays. Au niveau mondial, ce produit se traduira par un appui global sous la forme d'une large gamme de services de conseil technique, d'organisation de réunions et de gestion des connaissances.

⁶ C'est-à-dire le Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

- Produit 3.2: Le cadre de transparence renforcé (axé sur les forêts et l'utilisation des terres) est soutenu** [\(Note thématique\)](#)
 ONU-REDD soutiendra le renforcement des capacités mondiales afin d'accroître la transparence dans le secteur forestier. Les pays bénéficieront d'un soutien pour se conformer aux modalités, procédures et lignes directrices du cadre de transparence renforcée et améliorer leurs systèmes et leurs notifications au fil du temps, en mettant l'accent sur les forêts et l'utilisation des terres.
- Produit 3.3: Les systèmes d'analyse politique et d'information améliorant l'action et les ambitions climatiques sont soutenus** [\(Note thématique\)](#)
 Dans le cadre de ce produit, ONU-REDD vise à tirer parti de sa capacité d'analyse pour améliorer la mise en œuvre de REDD+ tout en ouvrant la voie à des ambitions accrues.



3.5. Résultat 4: Renforcer les mesures de lutte contre les facteurs de déforestation

Lier et tirer parti des mesures et des acteurs pour lutter contre les facteurs de déforestation. Renforcer et harmoniser les politiques, la gouvernance et les incitations dans le secteur forestier et autres secteurs pertinents de l'utilisation des terres, et parmi les parties prenantes, afin de protéger les forêts et de réduire les émissions. Promouvoir des solutions appropriées en faveur d'un changement transformateur qui tiennent compte des garanties et les respectent, et soutenir les producteurs ruraux et les petits exploitants, impliquer les acteurs du secteur privé et favoriser la collaboration intersectorielle. ONU-REDD promouvra des solutions qui soutiennent un changement transformateur, harmonisent les programmes d'atténuation, d'adaptation et de biodiversité, et renforcent l'accès au financement initial afin de permettre la mise en œuvre de ces solutions.

- Produit 4.1: Les changements opérés en matière de politique et de gouvernance dans le secteur des forêts sont soutenus** [\(Note thématique\)](#)
 Ce produit mettra l'accent sur la connexion, l'alignement et la mise en relation avec le climat des politiques forestières et des cadres et initiatives de gouvernance nationaux, régionaux et mondiaux en cours avec les stratégies nationales REDD+ et les objectifs climatiques plus larges. En particulier, les pays bénéficieront d'un soutien pour harmoniser les initiatives de restauration de la biodiversité et de résilience climatique, dont celles liées à la gestion des incendies, dans le cadre des mesures et plans nationaux et infranationaux d'atténuation des effets du changement climatique sur les forêts. Le PNU-REDD aidera les pays à évaluer et à accroître la contribution de la foresterie sociale et communautaire au programme d'atténuation des changements climatiques, en garantissant une meilleure valorisation des forêts, de meilleurs moyens de subsistance et un meilleur esprit d'entreprise grâce aux produits forestiers.

Produit 4.2: Les changements en matière de politique intersectorielle, de systèmes agroalimentaires et de gouvernance sont soutenus ([Note thématique](#))

Dans le cadre de ce produit, ONU-REDD aidera les pays à renforcer les dialogues multisectoriels afin de dissocier l'agriculture de la déforestation, à développer des chaînes de valeur durables, notamment en facilitant le respect et l'alignement sur les nouvelles réglementations en matière de commerce et de production, et à produire de nouveaux outils pour combler les fortes lacunes en matière de connaissances sur les solutions disponibles pour lutter contre la déforestation, la traçabilité et la valeur multifonctionnelle des forêts. Le soutien aux réformes politiques intersectorielles permettra également de lutter contre la déforestation liée aux incendies et à l'expansion agricole, notamment en encourageant les pratiques de défrichage sans feu et en alignant les réglementations en matière d'utilisation des terres sur les objectifs de résilience climatique. Grâce à ces actions catalytiques, le produit 4.2 contribue directement à réduire les émissions résultant du changement d'affectation des terres, à soutenir la mise en œuvre de REDD+ et à faire progresser les engagements nationaux en matière de climat.

- **Produit 4.3: Les solutions proposées par les populations autochtones et locales sont renforcées et soutenues** ([Note thématique](#))

Ce produit vise à aider les peuples autochtones et les autres communautés dépendantes des forêts à renforcer, formaliser ou protéger leurs droits sur les forêts, les terres et les ressources naturelles dans le cadre des processus politiques et de la mise en œuvre de REDD+, ainsi qu'à catalyser l'accès au financement par le biais de mécanismes existants et novateurs. Cela comprend notamment l'appui au renforcement de la foresterie sociale ainsi que l'intensification des pratiques traditionnelles de gestion des incendies qui améliorent la résilience des forêts et réduisent les émissions liées aux incendies.





- **Produit 4.4: Les mesures incitatives sont harmonisées et des financements initiaux sont mobilisés** ([Note thématique](#))

Ce produit aidera les pays partenaires à accéder à des instruments et produits de financement initial pour les forêts et le climat afin de soutenir les investissements REDD+. Il aidera les pays à aligner leurs sources de financement nationales sur les actions REDD+, à développer ou à accéder à des mécanismes de paiement pour les services écosystémiques (tels que le Fonds pour le financement des forêts tropicales) et à créer les conditions propices à l'investissement du secteur privé dans les forêts. Divers acteurs du secteur privé (institutions financières, entreprises phares, micro, petites et moyennes entreprises) seront associés à la conception et au fonctionnement de divers instruments financiers.

Éléments transversaux

Le Programme comporte trois éléments transversaux qui contribuent à la réalisation globale des quatre résultats programmatiques. Ces éléments seront conçus en parfaite harmonie et coordination avec la mise en œuvre des composantes substantielles du Programme afin d'en renforcer la portée et l'impact. Compte tenu du soutien actif dont bénéficie l'ensemble du Programme à l'échelle mondiale, il sera nécessaire de prévoir des allocations budgétaires et de mettre en place des mécanismes de coordination et de planification efficaces. Ces mesures de soutien seront mises en œuvre pour renforcer les quatre domaines d'intervention tout en visant à améliorer la compréhension et la confiance entre les parties prenantes.

Élément transversal A: Inclusion sociale et égalité des genres

Promouvoir l'inclusion sociale, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans la formulation des politiques REDD+ et la gouvernance, le suivi et la sauvegarde des résultats, le partage des bénéfices, la mise en œuvre de mesures d'atténuation, la participation et l'accès au financement sur les forêts et le climat. Cet objectif sera atteint grâce à un ensemble intégré de mesures de soutien aux pays, de production et de gestion des connaissances, de mobilisation, de communication et de plaidoyer. ([Note thématique](#))

Élément transversal B: Production et gestion des connaissances

Développer et diffuser des innovations pratiques en matière de recherche et de connaissances, en particulier les leviers de changement systémique et transformateur dans la gouvernance, les politiques et les incitations en matière de forêts et d'utilisation des terres. ([Note thématique](#))

Élément transversal C: Dialogue, plaidoyer et communication

Dialogue: Des discussions politiques et techniques ciblées seront organisées afin d'identifier les problématiques clés, de parvenir à un consensus et d'instaurer la confiance, dans le but de relever le niveau d'ambition.

Plaidoyer: Messages de sensibilisation personnalisés élaborés à partir de données factuelles afin de renforcer la position des forêts et de l'utilisation des terres en tant qu'opportunité essentielle d'atténuation des effets du changement climatique.

Communication stratégique: Améliorer les connaissances et faire évoluer les attitudes et les pratiques de divers publics associés aux secteurs des forêts et de l'utilisation des terres. ([Note thématique](#))

Mise en Œuvre



In this chapter:

Modalités d'exécution | Partenariats | Cadre de financement | Cadre de suivi



4.1. Modalités d'exécution

Pour la période 2026-2030, le Programme ONU-REDD prévoit d'opérer à l'échelle nationale, régionale et mondiale avec des approches interconnectées et des synergies entre ces trois niveaux. Pour être efficace, le Programme fonctionnera à tous les niveaux et pour tous les résultats avec les modalités d'exécution décrites ci-dessous.

Appui aux pays

Au niveau national, ONU-REDD répondra aux besoins des pays et veillera à ce que l'inclusion sociale et l'égalité des genres soient prises en compte, en promouvant des pratiques inclusives fondées sur les droits. Il le fera avec une approche adaptée et inclusive, en s'appuyant sur les capacités du système des Nations Unies et la présence dans les pays du coordinateur résident et des équipes nationales des Nations Unies. Les différents services suivants sont à l'étude:

- Assistance technique: ONU-REDD mobilisera des conseillers techniques et politiques des trois agences pour soutenir les organisations gouvernementales et les autres parties prenantes nationales et infranationales.
- Programmes nationaux: ONU-REDD fournira un appui global aux pays, avec des budgets opérationnels dédiés. La nature et l'ampleur de cet appui varieront d'un pays à l'autre en fonction des besoins spécifiques et des ressources disponibles. Il comprendra un large éventail d'activités, adaptées aux circonstances nationales spécifiques, allant d'un appui ciblé catalytique à des programmes nationaux (PN) à part entière. Les futurs PN s'appuieront sur les meilleures expériences d'ONU-REDD et des autres partenaires. Les investissements à l'échelle des PN seront évalués afin de garantir un investissement à long terme dans les capacités institutionnelles, l'alignement, la réforme et l'intégration des politiques, les plateformes et processus de gouvernance multipartites, en particulier pour les CDN inclusives, et l'instauration d'un climat de confiance entre les groupes de parties prenantes. Par exemple, lorsque les autorités nationales le demandent, cela pourra inclure la coordination dans le pays des efforts nationaux et infranationaux des parties prenantes gouvernementales et non étatiques en matière d'atténuation basée sur les forêts et les autres utilisations des terres à l'échelle et à la vitesse qui conviennent, en garantissant l'intégrité environnementale et sociale.

Une approche variable et modulaire permettra au Programme de couvrir à la fois les zones géographiques à fort impact et les autres pays. Les ressources seront allouées de manière équilibrée afin de répondre aux besoins et aux demandes des pays tout en maximisant l'impact potentiel du Programme.



Appui mondial et régional

Pour répondre aux besoins de l'agenda climatique mondial et régional et établir un lien vertueux entre le niveau international et local, ONU-REDD fournira également un soutien aux niveaux **régional et mondial** avec les services suivants (comme décrit ci-dessus):



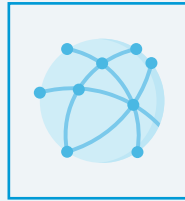
la supervision technique et l'assurance qualité



l'inclusion sociale et l'égalité des genres



la production et la gestion des connaissances;



le dialogue;



le plaidoyer



la communication

4.2. Partenariats

La collaboration et les partenariats sont essentiels pour soutenir la mise en œuvre au rythme et à l'échelle requis et, en tant que tels, sont au cœur des approches d'ONU-REDD. Des partenariats sont établis avec toutes les parties prenantes ayant l'influence ou la capacité d'atteindre les objectifs de l'agenda sur les forêts et le climat – en particulier les gouvernements des pays forestiers, les donateurs, les organisations de la société civile (OSC), les peuples autochtones, les communautés locales, le secteur privé et les organisations internationales. Cette diversité se reflète dans la composition du Comité exécutif du Programme ONU-REDD. Le Programme est également un exemple à grande échelle de l'initiative «Unis dans l'action» des Nations Unies, dans le cadre de laquelle les trois agences des Nations Unies participantes s'unissent pour fournir une approche intégrée de la mise en œuvre.

Le Programme poursuivra des approches internes et externes afin de mettre en place des partenariats efficaces. Les paragraphes suivants en font la synthèse et une cartographie complète des partenaires est en cours de réalisation pour mieux identifier les domaines d'appui cibles d'ONU-REDD.

Partenariats internes

La principale modalité de financement du cadre de résultats du Programme ONU-REDD restera le Fonds fiduciaire coopératif (MPTF) des Nations Unies. Les fonds communs restent une priorité pour les États membres et les donateurs. Le système de développement des Nations Unies a fait du financement commun un instrument permettant de promouvoir la cohérence des Nations Unies et de faire progresser les objectifs de développement mondiaux et nationaux. L'ONU et ses États membres ont reconnu que le financement commun était un instrument efficace pour améliorer la collaboration avec et au sein de l'ONU – un principe majeur du processus de réforme dans tous ses aspects essentiels. La Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) [sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement](#) (A/RES/72/279) s'est engagée à réduire la fragmentation pour « doubler les fonds communs interinstitutions à un total de 3,4 milliards de dollars » par an d'ici 2023. Le [Pacte de financement des Nations Unies](#), approuvé en 2019, contient une série d'engagements entre les Nations Unies et les États membres visant à améliorer la qualité du financement et l'aide au développement. Le Pacte a notamment des objectifs spécifiques en matière de financement commun interinstitutions, selon lesquels les États membres engagent 10 pour cent de leurs ressources non essentielles dans des activités liées au développement et les acheminent par le biais de fonds communs interinstitutions.

Afin de maximiser leur valeur pour le programme forestier et climatique et leurs parties prenantes, les trois agences d'ONU-REDD renforceront leurs capacités à tirer parti d'autres initiatives pertinentes gérées ou financées par les agences extérieures au Programme ONU-REDD et à les relier entre elles.

Une approche souple et pragmatique des modalités de financement sera également adoptée, si nécessaire, pour s'engager pleinement dans des partenariats externes tels que ceux décrits dans la section suivante.

À ce titre, les agences utiliseront deux typologies intégrées afin de fournir une plateforme cohérente de soutien aux partenaires: les interventions principales de l'ONU-REDD et les interventions associées:

- **Le Programme de base de l'ONU-REDD et les initiatives affiliées.** Il s'agit de la modalité actuelle selon laquelle les fonds sont administrés par le MPTF, les agences gérant conjointement la mise en œuvre. Le Programme ONU-REDD de base inclut la possibilité (déjà établie) d'affecter des fonds au sein du MPTF pour atteindre les résultats du Programme, sur des thèmes ou dans des zones géographiques spécifiques (par exemple, la foresterie sociale de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [ASEAN], le Forum forestier africain et l'Académie REDD+). Il inclura également des initiatives sur le climat et les forêts pertinentes pour le Programme ONU-REDD, financées par le MPTF, mais gérées indépendamment par l'une ou plusieurs des agences ONU-REDD en étroite collaboration avec le Programme ONU-REDD de base (par exemple, Accélérer le suivi innovant des forêts [AIM4Forests]).

- **Initiatives associées à ONU-REDD.** Cela comprendra les cas où le Programme ONU-REDD s'engagera dans des initiatives sur le climat et les forêts pertinentes pour le Programme, mais financées en dehors du MPTF, et mises en œuvre par les agences en collaboration avec le Programme ONU-REDD. Lorsque des fonds d'ONU-REDD sont alloués à un projet (par exemple, le projet de la FAO et du Japon «Renforcer les capacités mondiales en matière de lutte contre la déforestation et la conversion des produits agricoles de base», aka Big Chance ou du Pôle mondial de gestion des incendies FAO-PNUJ), des activités spécifiques pourront également prendre le nom du partenaire. Dans d'autres cas, la participation d'une agence ONU-REDD à une initiative ne sera pas considérée comme un partenariat formel avec le Programme ONU-REDD. Néanmoins, elle sera mise à profit pour faire avancer l'objectif global de mettre fin à la déforestation d'ici à 2030.

Partenariats externes

L'approfondissement des partenariats stratégiques avec les principaux partenaires du système multilatéral qui opèrent dans le domaine des forêts et du climat est une priorité. Il s'agit notamment des banques multilatérales de développement (BMD) et des fonds climatiques, y compris la Banque mondiale et le Fonds vert pour le climat (FVC), des Conventions de Rio, du Partenariat des dirigeants pour les forêts et le climat (FCLP), de la Coalition LEAF, ainsi que des partenariats clés du système des Nations Unies et au-delà, tels que le Partenariat CDN.

Le cadre de l'assistance technique devenant de plus en plus complexe, il est également important de renforcer la coordination entre ceux qui fournissent une assistance technique afin d'accroître la force et l'impact du soutien. Le Programme ONU-REDD propose de servir de catalyseur pour la coordination de cette assistance en fonction des besoins et des demandes. Cette coordination peut avoir lieu aux niveaux mondial, régional et national, étant entendu que la coordination de l'assistance technique au niveau national est susceptible d'être le plus efficace et impactant pour ce type d'appui. L'objectif de la coordination de l'assistance technique assuré par le Programme ONU-REDD est d'optimiser sa valeur et son impact à partir de sources multiples. L'objectif ultime de l'assistance technique coordonnée est d'accroître l'atténuation à partir des forêts et des autres utilisations des terres à grande échelle, rapidement et dans le respect de l'intégrité environnementale et sociale. La coordination de l'assistance technique assurée par le Programme ONU-REDD n'impliquerait pas l'approbation, au nom des gouvernements, des plans de travail des prestataires d'assistance technique tiers.

4.3. Cadre de financement

La Stratégie 2026-2030 reconnaît la tendance mondiale croissante à la réduction des budgets consacrés à l'aide au développement par les autorités. Les subventions traditionnelles, qui ont toujours constitué le fondement de l'aide au développement, sont en baisse en raison de l'évolution des priorités des donateurs, de l'incertitude économique et de l'instabilité géopolitique croissante. Si l'obtention d'investissements prévisibles, flexibles et pluriannuels reste un objectif central du cadre de financement d'ONU-REDD, le Programme s'adapte également de manière proactive afin de répondre aux attentes en matière de rentabilité, de capacité d'exécution et d'aptitude à soutenir un portefeuille d'actions et de zones géographiques essentielles. Afin d'accroître son impact et de renforcer sa résilience financière, le Programme continuera d'explorer de nouvelles possibilités de diversification de sa base de donateurs, notamment en collaborant avec de nouveaux donateurs, des acteurs philanthropiques et des mécanismes de financement de la lutte contre les changements climatiques.

ONU-REDD fonctionne sur la base d'un certain nombre de conditions qui déterminent la manière dont les ressources peuvent être mobilisées: il s'agit d'une initiative spécialisée avec une large présence régionale, investie d'un mandat étendu et à multiples facettes pour développer, gérer et mettre en œuvre des programmes et des approches complexes financés par un éventail diversifié de donateurs.

Sur la base de l'expérience acquise lors des cycles budgétaires précédents, le scénario le plus optimiste de 300 millions de dollars pour la période 2026-2030 permettrait à ONU-REDD de remplir pleinement son mandat, à savoir fournir un soutien complet dans toutes les régions, pour toutes les priorités thématiques et tous les domaines d'activité, mais également de jouer un rôle essentiel dans la réduction des risques pour les investissements des secteurs public et privé. Un scénario minimal de 100 millions de dollars permettrait au programme de maintenir son offre de base, mais avec un champ d'application plus restreint et une assistance technique moins approfondie. Dans ce scénario, ONU-REDD donnerait la priorité aux pays et aux interventions stratégiques ayant le plus grand impact et potentiel catalyseur, tout en veillant à rester pertinent et crédible et en plaidant pour une augmentation des ressources.

Le cadre de financement sera élaboré plus en détail lors de la phase de programmation.

4.4. Cadre de suivi

Le Programme ONU-REDD continuera à appliquer des systèmes rigoureux de suivi, d'évaluation et d'apprentissage conformes aux normes des Nations Unies et aux politiques d'évaluation spécifiques à chaque agence. Le Programme maintiendra un cadre de résultats commun avec des indicateurs de résultats et de réalisations clairement définis, permettant un suivi conjoint des progrès réalisés dans le cadre du partenariat interinstitutions. Des rapports annuels et semestriels, complétés par des évaluations indépendantes périodiques, serviront de base à la gestion adaptative, à la transparence et à la supervision stratégique.

Le cadre de résultats commun pour le Programme ONU-REDD 2026-2030 est en cours d'élaboration en étroite coordination avec la Stratégie 2026-2030. Sa conception s'appuie sur les enseignements tirés de l'examen formatif du Programme ONU-REDD, d'une analyse comparative avec des initiatives internationales similaires et de consultations initiales, notamment lors de la neuvième réunion du Comité exécutif du Programme ONU-REDD (19-20 juin 2025). Le cadre de résultats sera finalisé en 2026, après des consultations ciblées avec les principales parties prenantes. Un examen à mi-parcours est prévu pour aider à valider le cadre, en garantissant une gestion adaptative et l'alignement sur les priorités des donateurs.

Annex 1: Liste des abréviations, sigles et acronymes

AFAUT	Agriculture, forêt et autres utilisations des terres
ARAGNU	Assemblée générale des Nations Unies
AIM4Forests	Accélérer le suivi innovant des forêts
ART-TREES	Norme d'excellence environnementale REDD+ «Architecture pour les transactions REDD+»
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
BMD	Banques multilatérales de développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDN	Contributions déterminées au niveau national
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCLP	Partenariat des dirigeants pour les forêts et le climat
FCPF	Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier
FVC	Fonds vert pour le climat
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
LEAF	Coalition pour la réduction des émissions par l'accélération du financement forestier
MNV	mesure, notification et vérification
MPTF	Fonds fiduciaire coopératif
MVC	marché volontaire du carbone
NERF	niveau d'émission de référence pour les forêts
ODD	objectif de développement durable

ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
OSC	Organisation de la société civile
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
REDD+	Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, et rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier
SPANB	stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité

Annexe 2. Références bibliographiques

Climate Policy Initiative (CPI). 2022. Landscape of Climate Finance for Agriculture, Forestry, other Land Use and Fisheries: Preliminary Findings.

Fonds de défense de l'environnement (EDF). 2004. Navigating Jurisdictional REDD+: A Pricing Guide for Tropical Forest Nations. New York City.

Forest Trends' Ecosystem Marketplace. 2023. State of the Voluntary Carbon Markets 2023. Washington DC.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). 2022. Summary for Policymakers [P.R. Shukla, J. Skea, A. Reisinger, R. Slade, R. Fradera, M. Pathak, A. Al Khourdajie, M. Belkacemi, R. van Diemen, A. Hasija, G. Lisboa, S. Luz, J. Malley, D. McCollum, S. Some, P. Vyas, (dir. pub.)]. In: Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [P.R. Shukla, J. Skea, R. Slade, A. Al Khourdajie, R. van Diemen, D. McCollum, M. Pathak, S. Some, P. Vyas, R. Fradera, M. Belkacemi, A. Hasija, G. Lisboa, S. Luz, J. Malley, (dir. pub.)]. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, États-Unis. doi: 10.1017/9781009157926.001.

GIEC. 2023. Summary for Policymakers. In Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Équipe de rédaction principale, H. Lee et J. Romero (dir. pub.)]. Genève, Suisse, p. 1-34, doi/10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.001

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). 2022. Making good on the Glasgow Climate Pact: a call to action to achieve one gigaton of emissions reductions from forests by 2025. Nairobi.

PNUE. 2024. Raising ambition, accelerating action: Towards enhanced Nationally Determined Contributions for forests. Nairobi.

PNUE. 2025. State of Finance for Forests 2025: Unlock. Unleash. Realizing forest potential requires tripling investments in forests by 2030. Nairobi. Consultable sur: <https://wedocs.unep.org/20.500.11822/48718>.



PROGRAMME
ONU-REDD



ONU
programme pour
l'environnement

www.un-redd.org